



**LYCÉE GÉNÉRAL
ET TECHNOLOGIQUE
LA COLINIÈRE**

Section Européenne en seconde : Guide et critères de sélection

Le nombre de places est limité à **24** élèves.

La sélection se fera à partir **d'un dossier**.

Une attention particulière doit être portée à **la lettre de motivation**.

1-Télécharger le dossier « candidature section européenne au lycée la Colinière »

2-Remplir la partie 1 pour le candidat

3-Transmettre sous forme numérique le dossier à votre collègue qui le complétera et le transmettra au lycée la Colinière.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur l'option sur le site du lycée.

Une commission se réunira début juin et la réponse définitive sera communiquée aux familles par courriel.

Si la réponse est positive, les familles devront cocher section euro sur le dossier d'inscription.



Le choix de la section européenne n'est pas compatible avec les autres options facultatives (EPS - Arts plastiques – Théâtre - Russe).

La sélection sera faite selon les critères suivants :

- 1. La motivation de l'élève**
- 2. L'appréciation de l'enseignant d'anglais et de l'enseignant d'histoire-géographie**
- 3. La participation orale**
- 4. L'appétence pour l'histoire-géographie**
- 5. Le dossier scolaire (en particulier le sens de l'effort et la vie scolaire au collège)**